



Pour un monde
rural vivant !

Fédération des Foyers Ruraux du Gers



Lettre d'information du 28 juin 2022

JEUX TRADITIONNELS : des animations avec les écoles

Plusieurs initiations et animations ont été réalisées durant ce premier semestre auprès des scolaires et Centre de loisirs par le service du Centre des Jeux de La Fédération aidée par des bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour que nos jeux traditionnels continuent à vivre. Dernièrement, le Centre des Jeux (CJSTO) a pu accompagner le CREO32 dans la transmission de la culture occitane sur 6 journées, avec un atelier Jeux traditionnels initiant à nos jeux plus de 280 enfants.

Un grand merci à Jacqueline Bonneau, Emile Odorico, Vincent Castello, Gisèle Antonioli, Alain Lasserre, Roland Pujos et Claude Sermann pour leur engagement, leur patience et gentillesse face aux écoles maternelles et primaires.

REPRISE DES CONCOURS DE PALET GASCON

La nouvelle composition de la section « palet gascon » de la FDFR 32 : Marie-Ève Petit, Denis Delrieu, André Mazoyer, Alain Lasserre, Jean-Pierre Pagnan, Pierre Burgan vous convie aux prochains concours de palet pour la saison 2022 en espérant vous voir nombreux retrouver les terrains de jeux.

Les dates programmées sont les suivantes :

Dimanche 10 juillet (15 h) : Vicnau

Vendredi 22 juillet (15 h) : Montestruc (passage du Tour de France le matin)

Samedi 6 août (15 h) : Vicnau

Lundi 15 août (8 h 30) : 31° « Championnat du Monde de Palet Gascon » à Lialores

Dimanche 4 sept. (9 h) : Montestruc

Samedi 1er octobre (15 h) : Préchac

TRAD'ATHLON GASCON

2 journées sur les 3 programmées sur l'année ont eu lieu :

à SARRON (40) - 46 participants

au classement général :

1er DENOT Henry (242 pts) - 2ème SALAZAR Yvan (194 pts) - 3ème BRUGIE Philippe (185 pts) - 4ème PINEDO Anne-Marie (184 pts)

à SALLES SUR GARONNE (31)

au Classement Général

1er SOMPROU Christiane (198 pts) - 2ème SALAZAR Yvan (186 pts) - 3ème ANTONIOLLI Robert (170 pts) - 4ème BARRE Michel (167 pts)

Vous pouvez consulter le classement sur le site de la Fédération www.foyersruraux-gers.org

Fêtes et manifestations sur la voie publique : 5 règles d'or à respecter

Si le début de l'été est souvent synonyme de baisse d'activité pour nombre d'associations, il sonne également le début de la période des festivals, animations et autres événements sportifs ou culturels. L'occasion de rappeler les responsabilités et les obligations de sécurité incombant aux associations durant ces moments de convivialité.

Retrouver ce rappel dans la fiche jointe.

Nouvelles obligations pour les organismes bénéficiaires de dons

La Direction départementale des Finances publiques du Gers souhaite appeler l'attention sur le fait que dorénavant les organismes doivent déclarer chaque année à l'administration fiscale le montant global des dons et versements mentionnés sur ces documents (reçus, attestations, tout document délivré) et le nombre de reçus délivrés.

Les organismes concernés par la nouvelle obligation déclarative prévue à l'article 222 bis du CGI sont ceux qui délivrent des reçus, attestations ou tous autres documents indiquant aux contribuables qu'ils sont en droit de bénéficier des réductions d'impôt en faveur des particuliers et des entreprises (articles 200 et 238 bis du CGI) et de l'impôt sur la fortune immobilière (article 978 du CGI).

Les organismes sans but lucratif devront déclarer chaque année :

- le montant cumulé des dons et versements perçus ayant donné lieu à l'émission d'un reçu fiscal ;
- le nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés.

Aucune information sur l'identité du donateur ne sera donc recueillie dans le cadre de cette obligation déclarative.

L'obligation s'applique aux dons reçus à compter du 1er janvier 2021 ou au titre des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 et ayant donné lieu à la délivrance d'un reçu fiscal

+ d'info (voir fiche jointe)

ACTUALITE

CHALLENGE DU JEUNE BÉNÉVOLE ASSOCIATIF



[FICHE CANDIDATURE](#) ET [REGLEMENT](#) sur le site de la Fédération des foyers Ruraux ou sur simple demande à la FDFR : 05.62.05.69.25

Le Conseil Vie Associative du Gers invite les associations gersoises à valoriser leurs jeunes bénévoles particulièrement engagés.

> + d'infos



32ème FESTIVAL D'ASTRONOMIE DE FLEURANCE DU 5 AU 12 AOÛT 2022

XIVe MARATHON DES SCIENCES

XVIIe FESTIVAL ASTRO-JEUNES

IIe MARATHON DES TRANSITIONS

Ier VILLAGE DES CHNOPS

Ier FESTIVAL DU FILM DE FLEURANCE

Retrouvez le programme complet des journées :
Rens. 05 62 06 62 76 - www.festival-astronomie.fr

La Fédération partenaire sera présente du 7 au 12 août avec nos jeux traditionnels et nos jeux "du monde" au "Village des CHNOPS" : Découverte ludique de la science et de l'espace.

*CHNOPS : acronyme mnémotechnique désignant les six éléments chimiques qui constituent 97% des êtres vivants : Carbone, Hydrogène, Azote, Oxygène, Phosphore et Soufre.

Un univers de jeux autour des sciences

VILLAGE DES CHNOPS

Du dimanche au vendredi
10h-12h / 14h30-18h30

HALLE DE LA MAIRIE DE FLEURANCE

- Vivez une expérience exceptionnelle sur Mars.
- Plongez dans les étoiles au Planétarium
- Résolvez l'énigme d'un Escape Game.
- Prenez plaisir à jouer ensemble avec une large gamme de jeux gratuits
- Testez vos connaissances avec des Quiz.

Certaines activités sont payantes, renseignez-vous.

AGENDA

- ▶▶ **AUBIET : Chorale**
jeudi 30 juin 2022 • à partir de 19H
• à la Nourrice
La nouvelle Chorale du Foyer Rural d'Aubiet "Les Choeurs de l'Arrats" dirigée par Babeth Gros se produira de nouveau à La nourrice à Aubiet
- ▶▶ **SAINT-SAUVY : Tournoi de Tennis de table**
dimanche 3 juil 2022 • après-midi
Organisateur : Foyer Rural
Le Foyer Rural de Saint-Sauvy vous invite à participer à un tournoi de Tennis de table organisé dans le cadre de la fête locale du Village.
- ▶▶ **AUBIET EN FÊTE**
du vendredi 8 au dimanche 10 juil 2022
[Voir le programme en détail](#)
- ▶▶ **FÊTE DES QUILLES à PERQUIE (40190)**
jeudi 14 juillet 2022
- ▶▶ **TRAD'ATHLON à PEYRUSSE GRANDE**
samedi 10 sept 2022
Se confronter aux Quilles au Maillet, au Palet Gascon et au Rampeau de l'Astarac sur une journée tel est le défi lancé aux pratiquants de nos jeux traditionnels ! Un plaisir multiplié par trois, en toute amitié, une épreuve ouverte à tous, licenciés et non licenciés.